

DALLOZ BIBLIOTHÈQUE

Titre

Dalloz Bibliothèque

Éditeur(s)

Dalloz

Support

Base de données en ligne

Type de document

Banque de données

Périodicité

variable

Source du droit

Doctrines
Jurisprudence
Législation

Domaines du droit

Droit administratif
Droit civil et organisation judiciaire
Droit comparé et grands systèmes de droit
Droit constitutionnel
Droit commercial - Droit des affaires
Droit de l'urbanisme - Construction - Immobilier
Droit de l'énergie - Droit nucléaire
Droit de la culture - Education - Recherche
Droit de la propriété intellectuelle
Droit des pays étrangers (généralités)
Droit économique
Droit européen
Droit international économique
Droit international et européen
Droit privé
Droit public

Droit social et du travail
Droit pénal et criminologie
Droit international public
Droit international privé
Droit et sciences sociales
Droit de l'environnement
Généralités du droit
Philosophie du droit - Sociologie juridique
Droit de l'information - Communication - Presse
Finances publiques - Droit fiscal
Introduction au droit-Méthodologie-Enseignement
Libertés publiques
Santé publique-Droit médical-Médecine vétérinaire

Contenu

La **bibliothèque numérique Dalloz (BND)** contient des ouvrages numériques édités par Dalloz.

Elle propose trois types de documents :

- des **codes**
- des **ouvrages professionnels**, avec les collections :
 - Bibliothèque Dalloz, Codes Grand Public, Dalloz Action, Dalloz Référence, Encyclopédie Delmas, Études mélanges travaux, Guides Dalloz, Hors Collection, Hors collection Delmas, Hors-séries Juris, Le Juri'Guide, Le Juris Corpus, Nouvelle Bibliothèque de thèses, Praxis Dalloz, Thèmes et commentaires.
- des **manuels universitaires**, avec les collections :
 - A savoir, Aide-mémoire Sirey, Annales du droit, Classic, Connaissance du droit, Cours, Dalloz Gestion, Dictionnaires Dalloz, Dictionnaires Sirey, Grands arrêts, Guides Sirey, Hors collection Dalloz, Hors collection Sirey, HyperCours, Intégral concours, Lexiques, M&thod, Mémentos, Méthodes du droit, Précis, Spécial Concours, Traités Dalloz, Université.

En général, c'est la dernière édition qui est disponible, sauf pour certaines collections, par exemple les codes, dont l'ancienneté peut remonter à 2007.

Clefs d'utilisation

Recherche dans la base :

La bibliothèque numérique Dalloz permet d'effectuer une recherche de deux manières :

- en passant par un moteur de recherche
- en parcourant le catalogue des ouvrages.

Le moteur de recherche ne fait pas la différence entre majuscules et minuscules. Il ne prend pas non plus en compte les caractères accentués (é, ê, à?)

Recherche simple :

Le champ « Texte intégral » permet de faire une recherche à partir d'un ou plusieurs mots-clefs. Il est possible de rechercher une expression exacte en cliquant sur l'option correspondante.

Une autre option est la recherche par titre d'ouvrage ou par nom d'auteur. Dans ces deux cas, des suggestions apparaissent. Attention, elles ne sont pas exhaustives !

Recherche avancée :

Cette option permet d'affiner sa recherche, soit selon les principaux enseignements juridiques (champ « domaine ») soit par collection (champ "collection »).

Le champ « matières » devient actif une fois que l'on a sélectionné le domaine. Il permet de préciser encore plus la recherche en sélectionnant une thématique précise du domaine.

L'affichage des résultats :

Par défaut, les résultats sont classés par pertinence. Il est néanmoins possible de les classer par date de parution.

Parcourir le catalogue :

- Les ouvrages sont classés en trois grandes catégories : codes, ouvrages professionnels et ouvrages universitaires.
- Les codes sont divisés entre droit public et droit privé. Ils correspondent à l'édition papier, mise à jour une fois par an. Plusieurs années sont disponibles en ligne : l'ancienneté remonte, selon les codes, à 2007 (exemple : *code de la fonction publique* disponible de 2007 à l'année en cours).
- Pour une recherche sur une mise à jour récente, il est donc préférable de consulter les codes sur la base *Dalloz.fr*.
- Pour trouver un ouvrage professionnel ou universitaire en parcourant le catalogue, il est préférable de connaître la collection dans laquelle il a été publié.
- En général, c'est la dernière édition d'un ouvrage qui est en ligne.

Naviguer dans les ouvrages :

- Une fois que l'on a sélectionné un ouvrage, il s'ouvre en mode feuilletage (*Attention : cliquer sur le bouton "connexion" en haut à droite pour accéder au contenu*).
- Pour tourner les pages, il suffit de cliquer dans le coin supérieur droit de l'ouvrage.
- Plusieurs options sont proposées :
 - un sommaire entièrement cliquable, qui renvoie directement au chapitre que l'on souhaite.
 - le plan de l'ouvrage apparaît sur la gauche de l'écran si l'on clique sur « plan ».
 - à tout moment, il est possible de revenir au début en cliquant sur « couverture ».
 - l'option « diaporama » permet d'afficher toutes les pages sous forme de vignettes.
 - les pages sont imprimables, dans la limite d'un quota fixé selon chaque abonnement.
 - une référence de page peut être envoyée par mél. Attention, pour la consulter, il faudra être abonné à la base.
 - selon l'ouvrage, il est possible de copier une partie du texte pour le coller dans une autre application.
 - selon les abonnements, il est parfois possible de surligner et d'annoter les ouvrages.

Recherche dans l'ouvrage :

Un champ placé en haut à droite de l'écran permet de réaliser des recherches dans le corps du texte, à partir d'un mot-clef simple ou d'une expression entre guillemets.

Notes

Fiche documentaire réalisée par Maria-Livia CADIS (Bibliothèque de l'université Nice Sophia Antipolis)

Mise à jour : Sylviane TOUSSAINT (BIU Cujas)

Liens

<http://www.dalloz-bibliotheque.fr/>

Date de création

05-12-2011

Date de mise à jour

17-01-2017

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#)



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).